

# Tribunes de l'opposition municipale

## Voiron Citoyenne

Année 2022

Décembre 2022

### Les fêtes de Noël peuvent être extraordinaires autrement

Faites-vous partie de ceux qui, par nécessité ou par conviction, s'interrogent sur leurs dépenses pour les fêtes de fin d'année ? Pour faire plaisir à ses proches, pas besoin d'acheter un objet neuf fabriqué à l'autre bout du monde. Pensez plutôt aux commerces de notre centre-ville, surtout s'ils permettent de suivre l'esprit des « 5R » : Refuser - Réduire - Réparer - Réutiliser - Recycler. Un esprit à suivre en ce qui concerne toute notre consommation.

Les pouvoirs publics se sont saisis de « Recycler ». Puis les citoyens ont pris en main « Réparer », « Réutiliser ». Des associations et des entreprises ont créé des emplois, ici, en augmentant la durée de vie des biens. Notre territoire compte friperies, réparateurs, ressourceries. Et il y a encore à faire, en fréquentation, en diversité, en maillage, pour que ces initiatives se déploient pleinement. Le politique y a son rôle. Vous aussi. Les fêtes : Une opportunité pour être créatif et renouveler les valeurs d'échange et de partage ? Nous pouvons maintenant « réduire ». La quantité au bénéfice de la qualité. En nous incluant dans une économie éthique, locale, circulaire, nous contribuerons ainsi à moins de gaspillage et de réchauffement climatique. Et puis, il y a réunir ceux qu'on aime. Leur offrir une sortie, une promenade, du temps joyeux. Noël n'est pas une compétition de cadeaux et de plats. Moins de biens, plus de liens... C'est aussi cela « réduire ». Et ce n'est pas s'abaisser. C'est même exactement le contraire.

Bonnes fêtes à vous et à vos proches.

Anne Favier, Arnaud Belleville, Mélodie Mistré et Benjamin Huet

Pour le groupe Voiron Citoyenne

[www.voiron-citoyenne.fr](http://www.voiron-citoyenne.fr)

Novembre 2022

### Précarité

Les nombreux rapports sur la pauvreté et la précarité en France indiquent une augmentation du nombre de ménages touchés, les familles monoparentales et les chômeurs. Pas de chiffre à Voiron mais l'évolution de l'activité des lieux d'accueil et de solidarité est un indicateur qui ne trompe pas. L'explosion de la demande d'aide alimentaire après le confinement a conduit la Croix Rouge à ouvrir au public une journée de plus. La collecte de la Banque Alimentaire de l'Isère n'a cessé d'augmenter pour arriver à 4 jours. (200 repas par semaine).

Les rapports indépendants sur la pauvreté et la précarisation auraient dû alerter les acteurs publics et les conduire à anticiper les conséquences sur la vie de nos concitoyens. L'augmentation du nombre de bénéficiaires des aides alimentaires à Voiron aurait dû inciter les élus de la majorité à soutenir et accompagner les projets qui travaillent à apporter une réponse aux difficultés économiques que traversent les Voironnais. Ainsi, le dispositif "Territoire Zéro chômeur longue durée" n'a pas été soutenu par la majorité auprès du Pays Voironnais. Pourtant, le lien entre chômage et précarité est connu de tous.

Avec l'explosion des prix de l'énergie, les Voironnais s'inquiètent de ne pas pouvoir payer leurs factures. Des locataires et des copropriétaires nous ont interpellés. Ceci nous rappelle que l'accession à la propriété n'est pas forcément synonyme de richesse et que posséder son "chez-soi" est souvent le projet d'une vie. Nous organisons un temps d'échanges et d'informations avec les Voironnais le 14 novembre à 19h. (voir notre site)

Anne Favier, Arnaud Belleville, Mélodie Mistré et Benjamin Huet

Pour le groupe Voiron Citoyenne

[www.voiron-citoyenne.fr](http://www.voiron-citoyenne.fr)

## Octobre 2022

Voulez-vous la publicité ?

Énergie, matériaux, Climat : le gouvernement appelle enfin à la nécessaire sobriété. Consommer autrement, rouler moins, baisser le chauffage. Certains d'entre nous ne pourront même pas faire autrement. La publicité, elle, est toujours là, incitant à dépenser. Bientôt, dans votre boîte aux lettres, vous serez épargnés, sauf à y apposer un "Oui-Pub". Mais dans la rue, elle s'impose. Panneaux, enseignes, vitrines... Souvent allumés jour et nuit. Personne n'y échappe. Le Règlement National de Publicité (RNP), très laxiste, n'est même pas respecté partout. Alors Voiron, comme beaucoup de communes, révisé son Règlement Local de Publicité (RLP). Certes, il est plus vertueux que le RNP, mais on peut faire beaucoup mieux. À Lyon et à Voreppe, les grands panneaux scellés au sol sont limités à 4m<sup>2</sup>. Voiron prévoit 8m<sup>2</sup>. La publicité est quasiment interdite à Paris et dans les Parcs Naturels Régionaux ; Voiron est ville-porte du Parc de Chartreuse.

Les écrans numériques sont nocifs : yeux, matériaux contenus, énergie, animaux nocturnes. Nous souhaitons leur interdiction. Au minimum, la Ville doit réglementer leur luminosité. Dans un contexte de pénurie d'énergie annoncée, devra-t-on éteindre les lumières et baisser le chauffage pour que des pubs numériques inutiles s'étalent dans nos rues ? Le projet de RLP est soumis à enquête publique jusqu'au 21 octobre. C'est la DERNIERE phase où vous pouvez donner votre avis pour l'améliorer. Après, il sera en vigueur pour longtemps. Alors, si vous ne voulez pas être envahis par la pub, allez à l'accueil de la mairie ou sur le site internet, et écrivez dans le registre d'observations.

Anne Favier, Arnaud Belleville, Mélodie Mistré et Benjamin Huet

Pour le groupe Voiron Citoyenne

[www.voiron-citoyenne.fr](http://www.voiron-citoyenne.fr)

## Septembre 2022

Que dirons-nous à nos enfants ?

Le réchauffement climatique est déjà là. Cet été nous l'a encore prouvé. Personne ne peut le nier, sauf à faire l'autruche. Et il va empirer, on le sait. Alors pour en atténuer les effets, faut-il construire encore des routes et des parkings ?

Conserver voire augmenter la place de la voiture sans proposer d'alternatives ? Par la bétonisation accrue des sols, nous subissons les conséquences des émissions de gaz à effet de serre (GES) émis il y a 20 ans, ceux que nous produisons aujourd'hui, ce sont nos enfants qui les subiront dans 20 ans. Ils nous en tiendront pour responsables, car nous sommes bien informés.

Là où il y a du goudron, l'eau ne s'infiltré pas, rien ne pousse, aucun animal ne vit et la chaleur s'accroît.

A Favier, élue communautaire, a voté contre le projet de barreau routier entre Champfeuillet et la RD 592. Cette "fin du contournement de Voiron" de 1,4km, coûterait au moins 25 M €, passerait sur des zones agricoles, des espaces boisés classés avec des espèces protégées et nécessiterait des ouvrages importants (pont, viaduc...), alors que la réglementation préconise d'arrêter de bétonner les espaces naturels. Les élus de Voiron Citoyenne ont voté contre le financement des études de 3 parkings silos dans le centre de Voiron pour compenser la piétonisation du Mail. Les jours de marché sont certes tendus mais les clients qui viennent en voiture trouvent à se garer. La seule production de ciment, ingrédient clé du béton, génère 4 à 8% des émissions mondiales de CO<sub>2</sub>, selon les différentes études.

Nous disons clairement : non. Faut-il urgemment changer de modèle ? Demandez à vos enfants.

Anne Favier, Arnaud Belleville, Mélodie Mistré et Benjamin Huet

Pour le groupe Voiron Citoyenne

[www.voiron-citoyenne.fr](http://www.voiron-citoyenne.fr)

## Juillet - Août 2022

**Piscine : L'eau est transparente mais pas le dossier.**

Le remblaiement en galets des bassins extérieurs, nous l'avons découvert en même temps que vous.

Mais suite à quelques mots lus dans un document budgétaire, nous avons posé une question en conseil municipal. Leur non-réouverture cette année avait donc déjà été révélée. « Rénovation trop chère. » Sur quels devis ? Puis après les discussions du budget, comme souvent, plus de nouvelle. Ce budget, nous avons voté contre. Car un budget reflète une vision. Et « trop cher » signifie, souvent, « Nous faisons d'autres choix politiques »

Car, précisément, l'accès estival à la fraîcheur est un enjeu de santé publique. Tout comme l'apprentissage de la nage, et ses jeux. Ainsi le bassin intérieur ne rend pas les mêmes services que les bassins extérieurs. Les Voironnais le savent bien et la fréquentation de début de saison tend à le montrer. Les installations futures y répondront peut-être. Mais vous nous avez interpellés : « Pourquoi refaire les vestiaires, si c'est pour réduire l'offre ? » « Pourquoi dire que c'est écolo, alors qu'on va devoir prendre la voiture pour aller plus loin, si on peut ? » ; « Quelle économie d'eau, au global, si, du coup, les particuliers sont poussés à s'installer une piscine ? » Des questionnements que nous partageons. D'autant que le choix du comblement semble plus opportuniste que bien préparé.

Alors que d'autres bassins sont fermés dans les communes alentour, au niveau intercommunal, aucune réflexion n'est engagée non plus. Le budget, à ce niveau, prenant la direction d'une route. C'est moins frais.

Anne Favier, Arnaud Belleville, Mélodie Mistré et Benjamin Huet

Pour le groupe Voiron Citoyenne

[www.voiron-citoyenne.fr](http://www.voiron-citoyenne.fr)

## Juin 2022

### Prévention ou répression ?

Lors du dernier conseil municipal, une délibération « prévention de la délinquance et sécurité » nous a été soumise. Il s'agit de modifier les conditions d'octroi et de suspension des aides municipales facultatives pour les familles dont les enfants mineurs ont commis des incivilités.

Le sujet de la tranquillité publique, cher à la majorité, présente déjà tout un attirail de mesures humaines, matérielles et financières (dont la vidéo-verbalisation, le doublement des policiers municipaux). Aller plus loin aujourd'hui ? Doit-on en conclure que les résultats escomptés ne sont pas au rendez-vous ? Ou alors est-ce un « non-sujet » ? Parce que la commission d'arbitrage pour les majeurs créés en novembre 2016 ne s'est jamais réunie, faute de besoin ! A plus long terme, la société gagne à ce que les mineurs ayant commis des actes incivils se réparent, aillent vers d'autres voies. Est-ce que le fait d'enlever des aides facultatives à certaines familles déjà en précarité (puisqu'elles ont besoin d'aides de la collectivité) contribue à cette réparation ?

L'exclusion produit de l'exclusion. Accompagner fermement peut aider à la reconstruction. S'il devait y avoir un vrai sujet, nous plaiderions pour des travaux d'intérêt général, vecteurs de dialogue avec les jeunes concernés. Et, avant même toutes ces considérations morales, en France, la justice repose sur l'individualisation des peines et non sur la responsabilité collective. Sanctionner une famille n'est donc pas légal. D'où que sorte cette idée, elle aurait dû y rester.

## Mai 2022

### Une téléalarme pour remplacer la gardienne de nuit à Pierre Blanche...

Le « foyer logement », une résidence autonomie, lieu de vie lorsque le vieillissement rend le quotidien plus difficile. A Voiron, le foyer Pierre Blanche rencontrera le 1er juin prochain une évolution majeure : la suppression du poste de gardien de nuit. La loi « Adaptation de la Société au Vieillissement » oblige les établissements à mettre en œuvre un dispositif de sécurité 24h/24 apportant une assistance aux résidents. Aujourd'hui, c'est le cas. Une agente assure le gardiennage de nuit, depuis plusieurs années maintenant, relayée par 2 autres personnes notamment le week-end.

Les résidents apprécient grandement cette présence qui permet une réponse adaptée à chacun d'eux. Ils se sentent plus en sécurité et au fil du temps des liens forts se nouent, la vie devient plus apaisée. Mais voilà, la majorité en a décidé autrement... Des difficultés à trouver du personnel les week-ends, dit-on. Donc, une téléalarme fera l'affaire : elle sera relayée au SDIS (les pompiers) et des agents seront d'astreinte pour des déplacements éventuels. Les résidents seront équipés de collier ou bracelet pour appeler...

Tout ceci : A BUDGET CONSTANT (!) nous dit-on dans une note explicative. Les résidents sont désabusés face à cette mesure. La décision est importante. On ne sollicite pas leur avis. Et ils n'ont plus l'envie ni la force de se battre. Dans

un contexte où la manière dont sont traités nos aînés fait, hélas, encore l'actualité, nous nous opposons à cette mesure. L'organisation est peut-être à revoir mais ce service doit conserver son humanité.

Anne Favier, Arnaud Belleville, Mélodie Mistré et Benjamin Huet

Pour le groupe Voiron Citoyenne

[www.voiron-citoyenne.fr](http://www.voiron-citoyenne.fr)

## Avril 2022

### Les impôts augmentent à Voiron

Et bien nous y voilà.

Après un mandat à claironner que nous « n'augmentons pas les impôts », elle arrive, l'augmentation de 15% des impôts fonciers pour les voironnais... Alors que les prix des achats quotidiens ne cessent d'augmenter.

Cette augmentation votée au budget 2022 apportera 1 million d'euros supplémentaire au budget.

A quoi servira cet argent ?

- à renforcer la vidéoprotection (phase 7, 230 000 €), alors que la ville est déjà fortement couverte.
- à acheter des licences « Microsoft » (70 900€) là où, jusqu'à présent, les logiciels libres fonctionnaient bien et à financer la multiplication de la communication en ligne.
- à construire, encore, et chèrement, de nouveaux bâtiments de parkings.

Des choix qui ne nous conviennent pas ! L'urgence climatique est là. Une crise énergétique est là. Les besoins sont là. Tout cela coûte, déjà, cher aux voironnaises et voironnais et pas seulement en argent. Or rien du côté d'un plan massif de rénovation thermique pourtant fortement subventionnée par l'Europe et l'État.

Simple exemple : Le foyer Pierre Blanche est une passoire énergétique. Lors des pics de chaleurs, les résidents sont contraints de vivre en collectif dans un espace climatisé car la fournaise dans les appartements situés à l'Est n'est pas tenable. Les volets occultants ne sont plus remplacés faute de...financement.

Ce n'est pas seulement une question d'avenir à laquelle Voiron sera confrontée, c'est le présent. Et 1000 arbres ne doivent pas cacher la forêt des projets nécessaires à la transition écologique.

Anne Favier, Arnaud Belleville, Mélodie Mistré et Benjamin Huet

Pour le groupe Voiron Citoyenne

[www.voiron-citoyenne.fr](http://www.voiron-citoyenne.fr)

## Mars 2022

### Vous avez dit béton ?

En 2020, la majorité, après six ans de bétonisation, promettait un changement de cap. Mais loin de se stabiliser, la situation empire, les constructions prolifèrent. Le constat dressé dans le futur Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est sans appel. « En 2021, ... la Ville a déjà quasiment atteint plus de 90% des objectifs de production de logements fixés ... » pour 2032 : la réglementation prévoit la construction de 1452 nouveaux logements entre 2021 et 2032. Lors de la réunion publique de mai 2021, 1720 logements étaient en cours de construction ou programmés.

Pourquoi cette frénésie bâtisseuse en contradiction avec les engagements de la majorité : « Nous ne voulons pas d'une ville-béton ». Les chiffres appellent à un fort ralentissement des constructions. Nous renvoyons la majorité municipale à ses promesses électorales : « ... réhabilitation des immeubles vétustes, pour repeupler le centre-ville en limitant le nombre de constructions nouvelles ». Planter 1000 arbres ne résout rien, surtout si on coupe d'autres !

Alors, inversons la tendance dans le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) ! Car il y a urgence : préserver la qualité de vie, le patrimoine urbain et naturel, la biodiversité, le climat ; pour léguer une ville vivable et agréable à nos enfants. Manifestez-vous sur les registres en mairie et sur internet, tant que la concertation est encore possible ! Tous ensemble, disons non à Voiron tout béton.

Anne Favier, Arnaud Belleville, Mélodie Mistré et Benjamin Huet

Pour le groupe Voiron Citoyenne

[www.voiron-citoyenne.fr](http://www.voiron-citoyenne.fr)

**Février 2022**

**Vous avez dit éducation ?**

Depuis 2013 à Voiron, les enfants étaient de 4,5 jours par semaine. En septembre 2022, plus d'école le mercredi matin, suite à une « vaste consultation » lancée par la mairie. Dans l'urgence, sans débat, ni apport d'expertise. Bien sûr, nous respectons l'avis qui a été émis. Nos concitoyens ne sont pas responsables de la faible qualité d'un processus consultatif. Hélas, peu de parents auront pu avoir accès, dans les temps, à ce qui suit : Les spécialistes en chronobiologie le disent : le créneau idéal pour les apprentissages est le matin. Les 4 jours entraînent fatigue et journée trop longue. Ce rythme ne met pas les enfants au centre des apprentissages. Un rythme social, bien plus centré sur les besoins des adultes. Un choix. Par ailleurs le Projet Éducatif De Territoire établi en 2013 ne vit plus. Pas d'actualisation sur le site de la ville. Pas de rencontre de l'équipe éducative (parents, enseignants, asso, élus) pour s'organiser, ensemble, dans la complémentarité au service des enfants. Un choix. Enfin, contrairement aux annonces du maire (mais où est l'adjointe ?), impossible de maintenir la qualité des activités en 1h45 au lieu de 2h30. Moins d'enfants seront donc, peu à peu, présents. Des suppressions de postes à la clé. Un choix. Des choix. Que nous respectons. Mais qui n'auraient pas été les nôtres. La question éducative est une question politique. Le rôle des municipalités est de proposer des temps d'apprentissage non formels, complémentaires aux temps d'école. Nous serons très vigilants sur la mise en œuvre de ces nouveaux rythmes et la qualité des propositions.

Anne Favier, Arnaud Belleville, Mélodie Mistré et Benjamin Huet

Pour le groupe Voiron Citoyenne

[www.voiron-citoyenne.fr](http://www.voiron-citoyenne.fr)

**Janvier 2022**

**Bonne année et, surtout, bonne santé !**

En 1927, lors de l'ouverture de l'hôpital au pied de la Vouise, celui-ci comptait environ 127 lits. Pour 12 750 habitants. Presque chaque ville alentour avait le sien. En 2021, le nouvel hôpital de Voiron, compte 229 places, pour un bassin de 150 000 habitants. 10 fois plus d'habitants, 2 fois plus de lits. Le saviez-vous ? Le projet devait compter beaucoup plus de lits. Un certain Xavier Bertrand, alors ministre de la santé, a ainsi débloqué des fonds à la condition que le projet soit revu de 370 à 286 lits. Coup de rabot ou amputation ?

« Oui mais les progrès de la médecine » ... ont permis beaucoup de choses, notamment d'ouvrir des horizons d'âges que nous ne connaissions pas. Et avec eux, du soin à prodiguer, du soin différent mais du soin toujours présent. Et lorsqu'il s'agit d'interruptions du service des urgences ou du SMUR, la question des progrès de la science est hors de propos. C'est une régression. Alors, certes, les plus cyniques diront que la vie est toujours une question de chances. Mais les services publics sont là, aussi, pour l'égalité des chances. Et c'est d'autant plus criant quand il s'agit, littéralement, de chance de vivre ou de mourir. Nous n'aurions pas imaginé qu'un jour nous devions, vraiment, vous souhaiter « Bonne santé et sinon, bonne chance ! » Alors pour l'année à venir, plus qu'un vœu, nous avons un message, en forme de demande pour vous, pour nous : Ne laissez plus décider de l'organisation des soins par des gens qui se fichent que vous mourriez, et votez en conséquence.

Anne Favier, Arnaud Belleville, Mélodie Mistré et Benjamin Huet

Pour le groupe Voiron Citoyenne

[www.voiron-citoyenne.fr](http://www.voiron-citoyenne.fr)